



Information sur présentations externes, conférenciers et invités dans les écoles

Information sur l'activité	
Nom de l'école	ESC de La Vérendrye
Date	2026-03-10
Nom du conférencier invité ou organisation	Lifetouch
Titre de l'activité	Formation : apprendre le site web Lifetouch Yearbook
Lieu	Salle 106
Nom des présentateurs	Patrick O'Neill, Sales Manager
Thème ou objectif de l'activité et public cible	
Apprendre à utiliser le site web de création de l'annuaire, répondre à nos questions, offrir des conseils, confirmer les étapes à suivre et les dates importantes.	
Lien avec le curriculum et/ou le but de l'activité	
Apprendre à utiliser le site web de création de l'annuaire et des techniques de création efficace – pour le cours qui implique la création de l'annuaire	
Documents à distribuer, cadeaux ou publications qui seront fournis	
Aucun	
Date maximale d'affichage (au plus tard 14 jours avant l'évènement)	Cliquez ou appuyez ici pour entrer une date.

La loi sur l'amélioration des écoles et du rendement des élèves oblige les conseils scolaires à rendre publique leur politique concernant les conférenciers tiers dans les écoles.

Les écoles doivent fournir des renseignements précis aux parents et aux tuteurs chaque fois que des conférenciers ou des groupes externes sont invités à parler aux élèves de la maternelle à la 12^e année lors d'événements organisés à l'école, au moins 14 jours civils avant la date à laquelle les présentations auront lieu.